



PUBLIC

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 23 février 2010 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Maude Lauzon, assistant-greffier ainsi que Claude Alain, Louis Cabral, Michel Déziel, André Cadieux, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marco Lalonde, Martin Potvin, Carole Gaboury St-Arnaud, Martin Potvin et Simon Rousseau.

Sont absents, messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise et Pierre Philion.

CP20100223-P1

ADOPTION DES ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA GESTION, DE L'ATTRIBUTION ET DE L'ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS

13 h 30 – Messieurs Simon Rousseau, Michel Lalande, Gilles Desjardins et Luc Philion présentent les orientations et recommandations afin d'harmoniser le niveau de prestation de services en matière d'entretien des terrains sportifs, de même que les conclusions de la firme DBSF sur l'élaboration d'une procédure de gestion et d'attribution des heures de terrains sportifs.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva prend son siège.

Madame la conseillère Mireille Apollon prend son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-LSDC-2010-15

Que ce comité adopte le dépôt du rapport de la firme DBSF « Élaboration d'une procédure de gestion et d'attribution des heures de terrains sportifs ».

CP-LSDC-2010-16

Que ce comité adopte les ajustements et orientations de la présentation effectuée conjointement entre le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et le Service des travaux publics.

Soccer

- une gestion et une attribution des heures de terrains assumées par le service central, et ce, avec les ressources humaines actuelles et impliquant les associations mandataires;
- une concentration des parties sur des terrains municipaux et des entraînements privilégiant les terrains scolaires;
- établir et respecter la moyenne d'heures d'utilisation proposée par terrain;

- que les terrains municipaux utilisés fassent l'objet d'une date de fermeture et d'une date d'ouverture officielles autorisées et contrôlées par la Ville permettant les travaux de réfection des terrains;
- qu'en tant que propriétaire des infrastructures, la Ville se donne un droit de regard quant à l'utilisation des terrains; pouvant aller jusqu'à la fermeture des terrains selon la température et la condition de ceux-ci;
- assurer le développement de l'expertise des employés et ajuster les opérations en conséquence.

Baseball

- la gestion et l'attribution des heures de terrain de balle sont assumées par le service central, et ce, avec les ressources humaines actuelles;
- que les terrains municipaux utilisés fassent l'objet d'une date de fermeture et d'une date d'ouverture officielles autorisées et contrôlées par la Ville permettant les travaux de réfection des terrains;
- étant propriétaire des infrastructures, la Ville se donne un droit de regard tant qu'à l'utilisation des terrains;
- assurer le développement de l'expertise des employés et ajuster les opérations en conséquence;
- impliquer les surveillants de parcs au respect des horaires d'utilisation;
- l'ordre de priorité devrait privilégier, dans un premier temps, l'Association régionale de baseball élite de l'Outaouais;
- en seconde priorité, les demandes de réservation des associations sectorielles;
- finalement, les ligues adultes de balle.

Tennis

- introduire une procédure de réservation de blocs d'heures des terrains s'adressant aux organismes sous la coordination du service central, et ce, avec les ressources humaines actuelles;
- établir et mettre en application à partir de 2011, une tarification lors des réservations pour les organismes qui déploient une programmation s'adressant à la clientèle adulte;
- assurer une surveillance en période de pointe sur les sites qui disposent de 3 terrains de tennis et plus;
- que les terrains municipaux utilisés fassent l'objet d'une date de fermeture et d'une date d'ouverture officielles autorisées et contrôlées par la Ville permettant les travaux de réfection des terrains;
- étant propriétaire des infrastructures, la Ville se donne un droit de regard tant qu'à l'utilisation des terrains.

Les membres du comité consentent à l'ajout, et ce, pour tous les types de terrains des mots suivants après « la gestion et l'attribution des heures de terrains par le service central », et ce, avec les ressources humaines actuelles.

CP-LSDC-2010-17

Que ce comité mandate le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et le Service des travaux publics à identifier des solutions permettant d'optimiser la gestion et l'entretien des terrains sportifs et de présenter ces recommandations.

Les recommandations **CP-LSDC-2010-15**, **CP-LSDC-2010-16** modifiée et **CP-LSDC-2010-17** sont acceptées à l'unanimité.

Mandat est donné à la Direction générale pour dégager un budget supplémentaire pour l'engagement de surveillants supplémentaires.

Monsieur le conseiller Patrice Martin quitte son siège.

Demande est faite à l'effet de s'assurer que l'éclairage des terrains municipaux en soirée respecte les dispositions de notre réglementation concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre et soit éteint à 22 heures.

CP20100223-P2**PARTICIPATION DE LA VILLE DANS LE CADRE DES FÊTES ET FESTIVALS POUR L'ANNÉE 2010**

15 h 30 – Cette présentation est reportée au caucus préparatoire du 9 mars prochain.

CP20100223-P3**MISE À JOUR DU DOSSIER DU CENTRE SPORTIF DE GATINEAU**

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon déclare son potentiel conflit d'intérêts sur cet item et déclare qu'il ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item. De plus, monsieur Lauzon quitte son siège.

Madame la conseillère Patsy Bouthillette prend son siège.

Monsieur Patrice Martin reprend son siège.

Messieurs André Cadieux, Simon Rousseau et Claude Alain font une mise à jour du dossier touchant les travaux du centre sportif de Gatineau et des conséquences occasionnées par les délais de livraison du bâtiment.

DÉPÔT DE DOCUMENTS**CP20100223-PD1**

Pétition reçue le 16 février 2010 de madame Fleur-Ange Tétrault – Stationnement au centre aquatique Lucien Houle

Fin du comité plénier public à 16 h 00.